

ALGÉRIE

La fosse commune qui vient d'être découverte doit donner lieu à une enquête approfondie

Index AI : MDE 28/010/2004

ÉFAI

Vendredi 30 juillet 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après la découverte d'une nouvelle fosse commune le jeudi 29 juillet 2004, Amnesty International demande aux autorités algériennes de procéder à une enquête approfondie sur le site et de faire de même en ce qui concerne les autres fosses communes qui ont été découvertes.

« Des mesures urgentes doivent être prises pour protéger les sites des fosses communes afin d'éviter que les preuves ne disparaissent, de manière à pouvoir identifier les victimes et établir la vérité sur ces meurtres », a déclaré Amnesty International. « Les autorités doivent utiliser ces preuves pour identifier les auteurs et les traduire en justice. »

Selon des informations en provenance des forces de sécurité algériennes, la fosse comporte plus d'une douzaine de corps de personnes tuées par un groupe armé vers le milieu des années 1990.

Au cours des mois récents, Amnesty International a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations relatives à l'incapacité des autorités algériennes de procéder à des enquêtes sur les fosses communes en conformité avec les normes internationales, ce qui laisse craindre que les preuves relatives à des atteintes graves aux droits humains ne disparaissent.

L'Algérie est confrontée à un grave problème d'impunité pour des crimes contre l'humanité commis depuis 1992 par des groupes armés, par les forces de sécurité et par des milices armées par l'État. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, mais à ce jour il n'y a pratiquement pas eu d'enquêtes à ce sujet. Le traitement des fosses communes est le parfait exemple de l'incapacité des autorités algériennes de prendre effectivement en compte la situation de violence dont elles ont héritée, ce qui accroît la détresse et l'anxiété des victimes d'atteintes aux droits humains.

Cet état de fait est particulièrement douloureux pour les familles des milliers de personnes qui ont été enlevées par des groupes armés au cours de la dernière

décennie et qui n'ont jamais réapparu. On pense qu'elles ont été assassinées, mais leurs corps n'ont jamais été retrouvés.

« Les autorités algériennes doivent faire tous les efforts possibles pour identifier les corps découverts dans les fosses communes et permettre aux familles des victimes de les enterrer dignement. »

Contexte

Depuis 1998, au moins une douzaine de fosses communes ont été découvertes en Algérie. Certaines contiennent les restes des nombreuses personnes probablement tuées par des groupes armés. Bien que les autorités aient généralement procédé à l'exhumation de ces restes, à la connaissance d'Amnesty International, seules quelques victimes ont été identifiées.

Le plus souvent, dans les cas où l'on pouvait penser que les victimes avaient été tuées lors de violations des droits humains commises par l'État, les autorités n'ont pas exhumé les corps. Des fosses communes découvertes dans la province de Relizane à l'ouest du pays auraient été détruites dans le but de masquer les atteintes aux droits humains perpétrées par des milices armées par l'État. Les autorités semblent n'avoir fait aucun effort pour empêcher cela.

Amnesty International appelle les autorités algériennes à veiller à ce que les exhumations sur les sites contenant des fosses communes et les d'enquêtes auxquelles elles donnent lieu soient effectuées conformément aux normes internationales reconnues, en particulier au Protocole type d'exhumation et d'analyse des restes du squelette, établi par les Nations unies.

Documents connexes

[Algérie. Les "disparitions" doivent figurer au programme de l'élection présidentielle](#) (index AI : 28/004/2004)

[Algérie. Les candidats à l'élection présidentielle doivent s'engager à ce que des enquêtes soient menées sur les fosses communes](#) (index AI : 28/001/2004)

[Algérie. Mesures prometteuses ou simples faux-fuyants ?](#) (index AI : 28/005/2003) Se rapporter dans ce document au chapitre sur les fosses communes.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à

Londres, au +44 20 7413 5566, ou
consulter le site <http://www.amnesty.org>